



Rachat d'Altadis par Imperial Tobacco

Rubrique : actualités - Date : jeudi 19 juillet 2007

D'après l'AFP, la direction d'Altadis paraît disposée à accepter une proposition de rachat d'Imperial Tobacco à 16,5 milliards d'euros, après le refus de deux offres successives. L'agence qui indique qu'avec ce rachat Imperial Tobacco renforcerait sa position de numéro 4 du tabac alors qu'Altadis est numéro 5, souligne que le patron du groupe britannique s'est réjoui de pouvoir exporter les Gauloises vers les pays émergents ainsi que les marques de cigares d'Altadis. L'agence indique que le conseil d'administration d'Altadis recommandera cette offre aux actionnaires s'il n'y a pas d'offre concurrente à un prix plus élevé. Relevant que la tendance est actuellement au resserrement du nombre de grands groupes de tabac, qui confrontés aux lois restreignant l'usage de la cigarette dans le monde, cherchent à s'allier pour faire des économies, l'agence note qu'après ce rachat il n'y aurait plus que trois autres géants, Altria, BAT et Japan Tobacco.

« Les gauloises et les gitanes bientôt britanniques » titre LE FIGARO ECONOMIE qui évoque pour sa part une offre de 12,8 milliards d'euros. Le journal qui revient sur l'historique des tractations entre les deux groupes, estime toutefois qu'à ce jour rien ne dit que l'offre est définitivement bouclée. Suit un développement sur le financement de l'opération par Imperial et sur le porte feuille de marques que récupérerait le groupe. Soulignant que « soucieux de s'assurer la paix sociale, Imperial s'est engagé à « conserver une présence substantielle en France et en Espagne », le quotidien interroge « cela suffira t-il à rassurer les syndicats de l'ex Seita déjà échaudés par plusieurs plans sociaux ? ».

LES ECHOS qui parle pour sa part d'une offre de 16,2 milliards d'euros, estime lui aussi que l'affaire n'est pas bouclée car CV Capital Partners pourrait encore surenchérir bien que les marchés boursiers n'y croient pas beaucoup. Suit un développement sur l'aspect financier de l'opération.

Sous le titre « les fumées de Trafalgar », le journal compare en dernière page la victoire d'Imperial sur Altadis à la bataille de Trafalgar, bien que « l'exploit » du patron d'Imperial soit « moins flamboyant que celui de Nelson qui l'avait emporté sur une flotte plus importante que la sienne ». Considérant que le britannique pourrait faire l'objet d'une contre attaque d'Altria ou de BAT, le journal ajoute qu'il doit aussi se souvenir que Nelson n'avait pas survécu à sa victoire, sachant qu'il paye un prix très élevé pour ce rachat (14 fois son résultat brut), ce qui lui permet toutefois de rester le mieux disant. D'après le quotidien, ce rachat lui permet de devenir assez gros pour échapper aux convoitises de ses concurrents mais à condition que les synergies escomptées dans les cigarettes et les cigares soient au rendez vous.

LA TRIBUNE observe « qu'Altadis cède aux nouvelles avances d'Imperial tobacco » mais que l'offre du groupe britannique devra toutefois décrocher l'aval de ses actionnaires. Soulignant que la concentration du secteur du tabac s'intensifie, le journal observe que « chahutés par les campagnes contre le cancer du poumon et la baisse de la consommation de tabac dans les pays matures, les fabricants de cigarettes se regroupent en quête de taille propre à réduire leurs coûts » et afin d'être plus forts pour imposer leurs cigarettes sur les marchés émergents « où fumer est encore à la mode ». D'après le quotidien, cette opération permettrait à Imperial de devenir leader en Espagne grâce aux cigarettes Fortuna et de se renforcer sur les marchés d'Europe de l'Ouest, notamment en France où il détiendrait deux marques Gitanes et Gauloises.

Rachat d'Altadis par Imperial Tobacco

« Gauloises et Gitanes bientôt anglaises ? » interroge LE PARSIEN qui observe que si l'affaire n'est pas conclue, Altadis paraissait disposé hier à se laisser tenter par cette proposition de rachat jugée « attractive ». D'après le journal, Altadis a demandé à ses actionnaires de se prononcer en faveur de cette proposition « sauf si une autre offre plus intéressante était proposée... », sachant que « le contexte est à la surenchère ».